



REGLEMENT PARTICULIER

VTT CROSS COUNTRY DE LA PLAINE DES PALMISTES



8^{ème} Manche – COUPE DE LA REUNION DE VTT XC CULTURE VELO



Dimanche 26 Août 2018

Lieu : Site du Bassin Cadet (Avenue du Stade) – LA PLAINE DES PALMISTES

PROGRAMME :

- 8H00 : Accueil des participants et Emargement.
- 9H00 : **Départ** : Master 2-3, Minimes, Dames Jun-Sen, Dames Min-Cad, Non licenciés (15ans et +).
- 10H30 : Reconnaissance du parcours PL, PO, PU, BE.
- 10H45 : **Départ** : Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins (circuit spécifique).
- 12H00 : Départ : Hommes, Espoirs, Masters 1, Juniors, Cadets
- Suivi de la remise des récompenses.

Circuit spécifique jeunes :		Circuit grandes catégories : 4,2Km /T	
Pré-licenciés	<5min	9H00 Master 2-3	5T
Poussins	5 à 10 min	Minimes	2T
Pupilles	10 à 15 min	Dames Jun-Sen	3T
Benjamins	15 à 20 min	Dames Min-Cad	2T
		Non licenciés (15ans et +)	2T
		12H00 HOM-ESP-MT1	6T
		Juniors	5T
		Cadets	3T

Montant des engagements :

- Licenciés FFC : **12€**, +5€/ plaque si oublié
- Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins : **6€**
- Non licenciés (15ans et +) : **25€** (soit 20€ + 5€ de caution de plaque)
Certificat Médical de moins de 1 an et Autorisation Parentale pour les Mineurs.
- Tous les licenciés ayant oublié sa plaque de cintre 2018 devra payer **5€** pour l'acquisition d'une nouvelle.

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le Vendredi 24/08/2018-12h00 :

Par Mail : ffcrun@orange.fr ou Fax : **0262 45 22 55**

Pour les licenciés 2017, le renouvellement de la licence 2018 est obligatoire.

Pour les non-licenciés : uniquement les coureurs non licenciés en 2017 et avant.

Rappel : Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.

ARBITRES : MASCAREL Marie-Annick, VICTOIRE Romain, ALPHONSE Thierry, GOULJAR Eddy.

ARBITRES Adjoints : ALPHONSE Klara, ESPARON Gianni, BARET Arsène.

Organisateur : Club Vélo Palmipainois – **Contact** : MARIANNE Kévin 0693 01 86 81

L'Organisation de réserve le droit de toute modification.

Coupe de La Réunion de VTT-XC 2018 : le classement final se fera sur 9 courses (8 manches +1 championnat) – 1 Joker.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

BONNE COURSE A TOUS

Tout coureur lauréat d'une récompense doit obligatoirement être présent au protocole. En cas d'absence il n'y aura aucune possibilité de récupérer une récompense après l'épreuve.

Vente de repas sur place par le restaurant l'Escale des Calumets 6,50€ (Forfait repas + boisson).